



Notification de licenciement

Par **MICHELDU13127**, le **09/05/2012** à **18:26**

fait constatez par l'employeur le 19/03/2012

UTILISATION du vehicule de l'entreprise hors des missions effectuées dans le cadre de vos fonctions

Faussees déclarations répétées des heures de travail pointées pour vous meme et l'ensemble du personnel que vous aviez sous votre responsabilité

le jour de l'entretien le 02/04/2012

mon employeur m'à reproché la consommation anormal de carburant plus un plein pendant mes cp en aout2011

ma réponse pendant mes cp j'ai restitué le vehicule je lui ai demandé de vérifié le planing

quand à la consommation la direction controle le kilométrage à chaque fin de mois si celui ci est valable au mois pourquoi pas au bout de l'année

quand au pointage le sujet n'à pas été abordé

a savoir que je n'ai jamais signée de pointages

les pointages sont validés par nos charger d'affaires

en fin de semaine chaque salarier fait son pointage et le signe

les charger d'affaires les valides

de plus il remplace les numéros d'affaires

nous passe un certain nombres d'heure de route en heure de travail effectif

sans jamais demander une contre signature

les pointages sont faits a la convenance des charges d affaire

conclusion licenciement pour faute grave le 24/04

LE 23/03 MISE A PIED CONSERVATOIRE

LE 02/04 ENTRETIEN PRéalABLE

LE 24/04 LICENCIER POUR FAUTE GRAVE

Par **P.M.**, le **09/05/2012** à **18:38**

Bonjour,

Je ne vois pas d'interrogation dans votre exposé...

Par **MICHELDU13127**, le **09/05/2012** à **19:28**

fait constatez par l'employeur le 19/03/2012

UTILISATION du vehicule de l'entreprise hors des missions effectuées dans le cadre de vos fonctions

Faussees déclarations répétées des heures de travail pointées pour vous meme et l'ensemble du personnel que vous aviez sous votre responsabilité

le jour de l'entretien le 02/04/2012

mon employeur m'à reproché la consommation anormal de carburant plus un plein pendant mes cp en aout2011

ma réponse pendant mes cp j'ai restitué le vehicule je lui ai demandé de vérifié le planing

quand à la consommation la direction controle le kilométrage à chaque fin de mois si celui ci est valable au mois pourquoi pas au bout de l'année

quand au pointage le sujet n'à pas été abordé

a savoir que je n'ai jamais signée de pointages

les pointages sont validés par nos charger d'affaires

en fin de semaine chaque salarier fait son pointage et le signe

les charger d'affaires les valides

de plus il remplace les numéros d'affaires

nous passe un certain nombres d'heure de route en heure de travail effectif

sans jamais demander une contre signature

les pointages sont faits a la convenance des charges d affaire

conclusion licenciement pour faute grave le 24/04

LE 23/03 MISE A PIED CONSERVATOIRE

LE 02/04 ENTRETIEN PRéalABLE

LE 24/04 LICENCIER POUR FAUTE GRAVE

comment me defendre

Par **P.M.**, le **09/05/2012** à **20:25**

En saisissant le Conseil de Prud'Hommes pour contester déjà la faute grave et éventuellement, le licenciement même si vous ne précisez pas si vous avez été assisté lors de l'entretien préalable...

Par **MICHELDU13127**, le **09/05/2012** à **20:39**

Bonsoir

j'ai bien été représenté lors de l'entretien

avec une attestation des faits reprochés le jour de l'entretien